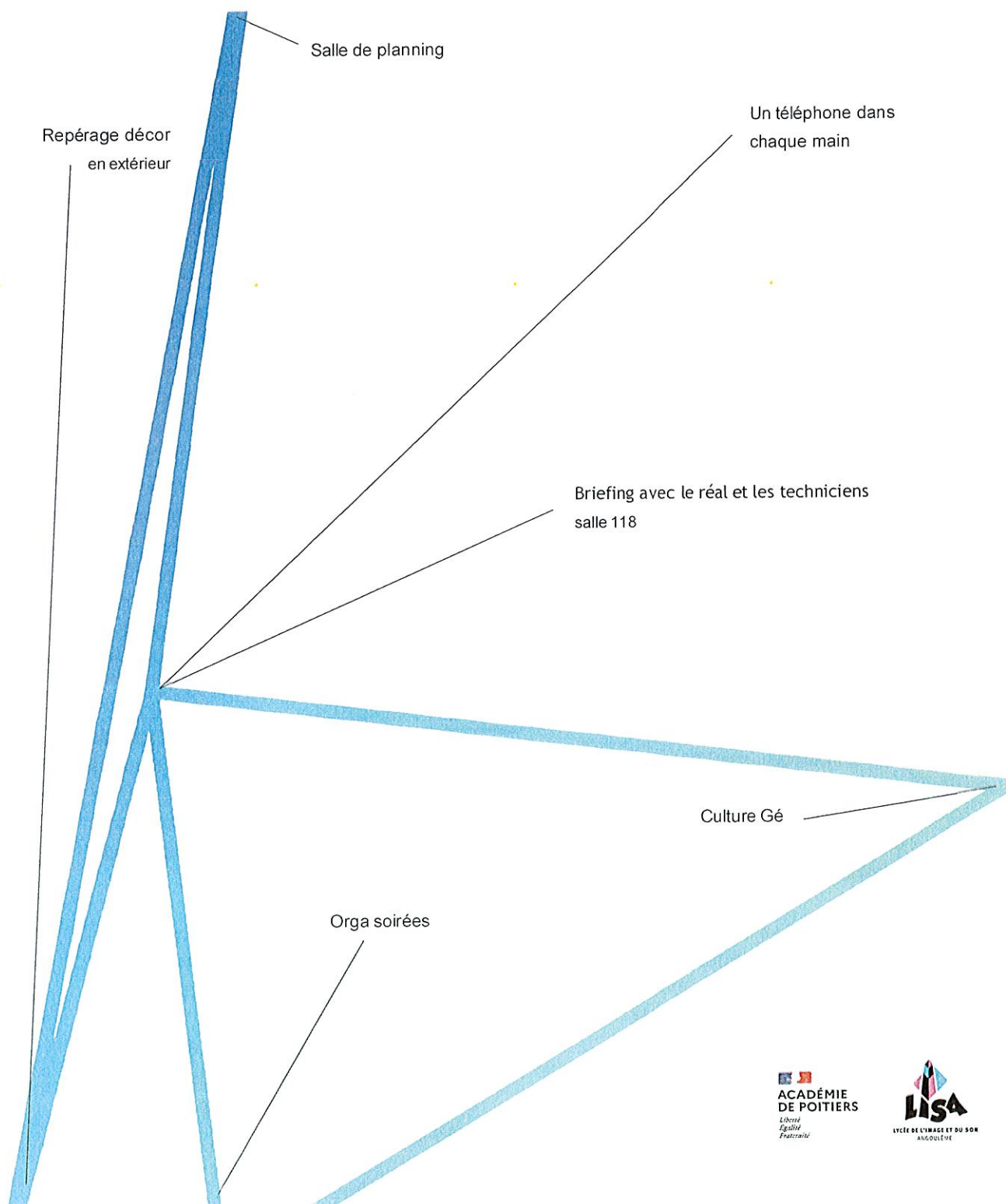


BTS

Métiers de l'audiovisuel

Option gestion de production

Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême



LES CONDITIONS D'ADMISSION

Pour l'option Gestion de Production, les candidats devront satisfaire une de ces quatre conditions :

- être titulaire d'un baccalauréat général
- être titulaire d'un baccalauréat professionnel GA
- Avoir effectué une mise à niveau en audiovisuel (MANCAV).

PRODUCTION

LE MÉTIER

Le titulaire du BTS option «Gestion de Production», est présent à toutes les étapes d'une réalisation audiovisuelle.

Il est indispensable lors de la « mise à plat » du sujet, car il en chiffre le coût prévisionnel. Le projet lancé, il participe à l'établissement du plan de travail selon les différents contrats (acteurs, techniciens, location de matériel, etc.). Il organise le tournage : déplacements, logements, autorisations ...

Chargé du suivi financier de chaque production, le régisseur assure aussi la gestion du personnel, le suivi des contentieux, etc. C'est à lui qu'incombent les relations avec le public et les médias.

Les gestionnaires de production, sont présents à tous les stades de la création audiovisuelle, de la conception, à la diffusion du produit en passant par la préparation du tournage, le tournage lui-même, et la post-production en démontrant leurs qualité de dynamisme, de rigueur, leur esprit d'initiative et leur goût pour la communication.

Ils sont chargés de résoudre tous les problèmes d'organisation qui se posent lors du déroulement de ces activités : mise en place des moyens humains, gestion des déplacements, hébergement des équipes, tenus des plannings, choix et réservation des matériels.

Les gestionnaires de production participent également aux évaluations financières, à la recherche des financements et à la maîtrise des dépenses. Il leur est indispensable de maîtriser les aspects juridiques de l'activité audiovisuelle : demandes d'autorisation de tournage et gestion des droits d'auteur.

LA FORMATION EN 2 ANS

La formation technologique, scientifique, mais aussi l'enseignement général, co-existent pour épauler le «noyau central» constitué par la mise en œuvre des équipements lors des projets de prestations ou de production.

L'étudiant devra en outre accomplir des stages en entreprises pour compléter sa formation et observer la concrétisation de l'enseignement théorique et pratique reçu au lycée.